

## PROJET PEDAGOGIQUE DE L'ILFOP

Le projet éducatif de l'institut Libre de Formation Permanente dans son siège de Namur et ses implantations de Dinant et Hannut s'inscrit dans l'objet défini dans les statuts originaires du 26 novembre 1987, modifiés et coordonnés le 24 mai 2005

« L'association a pour objet de favoriser l'épanouissement de la personne par la promotion de la formation permanente, du développement communautaire et de l'enseignement de promotion sociale libre confessionnel ».

L'Institut s'inscrit dans les lignes directrices de la fusion du 26 novembre 1987, des composantes de l'Union des Classes Moyennes et du Mouvement Ouvrier Chrétien (IATA), de Vie Féminine, de l'Institut Georges COUSOT à Dinant et de l'Institut Sainte Marie à COUVIN.

1° Le Pouvoir Organisateur entend promouvoir la volonté d'épanouissement personnel et de développement communautaire à travers l'ensemble des sections d'enseignement secondaire et supérieur de promotion sociale. A cet effet il favorise l'accueil des personnes en début de formation, le suivi individuel et collectif et le contact avec les organismes d'insertion et les mouvements d'éducation permanente.

2° Dans cette volonté d'intégration sociale l'ILFOP développe les contacts suivis avec les milieux professionnels concernés par les différentes sections, les organisations représentatives des travailleurs salariés, employés ou indépendants.

3° En coopération avec les mouvements d'éducation permanente féminins ou masculins l'ILFOP entend développer la lutte contre les différentes formes d'exclusion et de marginalisation.

4° Dans le respect du prescrit légal et décretal, à travers la mise en œuvre des différents dossiers pédagogiques, l'ILFOP entend développer un enseignement axé sur des capacités humaines et techniques, dans la reconnaissance du caractère émancipateur des savoir dans la société actuelle.

5° L'ILFOP développe de manière majoritaire des unités de formation d'enseignement secondaire en prenant en compte la fragilité de certains publics à l'entrée en formation. Cette préoccupation se marque dans l'accueil et le suivi des personnes en cours de formation.

L'organisation des formes d'enseignement supérieur fait partie de cette préoccupation d'un enseignement tout au long de la vie plus centré sur le développement personnel que sur l'obligation de s'adapter.

6° L'ILFOP s'inscrit dans une coopération avec d'autres établissements de l'enseignement Catholique de promotion sociale, les établissements d'autres réseaux et des établissements de plein exercice. Ces coopérations ont pour but de renforcer la cohérence et la cohésion de l'enseignement aux adultes.

7° L'ILFOP développe la participation des étudiants par les conseils de groupes, le système de délégués de cours et des procédures d'évaluation de l'organisation de l'enseignement.